

DEPARTEMENT
OISE

ARRONDISSEMENT
CLERMONT

CANTON
ESTREES ST DENIS

MAIGNELAY-MONTIGNY

5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le neuf juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

19

De votants

23

OBJET

**Droit de place du marché
hebdomadaire**

Date de la convocation : 02 /06 /23

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, M. PETIT Jean-Luc, Mme COURSEAUX Estelle, Mme WALLON Christine, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. FIEVEZ Patrick, Mme POCHOLLE Stéphanie, M. RUCHOT Éric, Mme MOKRI Djamila, Mme BOUCHART Carine, M. NAVARRO Julien, M. LEFRANC Dominique, M. DELAME Cédric, M. VAUCHELLE Patrick et Mme GRIGNON LECLUZE Amélie.

Absents représentés :

Mme BROWET Joëlle qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis.
M. CARPENTIER Didier qui avait donné pouvoir à M. MARCHAND Jean-Pierre
Mme DELPLANQUE Sophie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles.
Mme LOISEL Marie-Christine qui avait donné pouvoir à M. VAUCHELLE Patrick

Secrétaire : Mme BOUCHART Carine

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT le contexte économique et l'intérêt pour la vie locale de maintenir l'activité du marché hebdomadaire

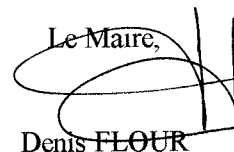
Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE de poursuivre la gratuité des emplacements du marché hebdomadaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.
Extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 12/06/2023
Reçu en préfecture le 12/06/2023
Publié le
ID : 060-216003715-20230609-12JUN23_05-DE

Le Maire,

Denis FLOUR

